



Faits saillants

- Le vieillissement de la population représente un sérieux défi à relever. Vers 2010, la population active du Canada commencera à diminuer par rapport à la population globale.
- Cependant, une augmentation de l'intensité de participation des femmes à la population active ainsi qu'une augmentation des heures travaillées pendant toute la durée de la vie active réduiront l'impact du vieillissement de la main-d'œuvre active.
 - Il sera important d'adopter une stratégie mettant l'accent sur le maintien de la prudence budgétaire, sur les augmentations de productivité et sur la stimulation de l'offre de main-d'œuvre.
- Le vieillissement de la population offrira aux travailleurs âgés la possibilité de continuer à fournir de la main-d'œuvre et de disposer de plus de latitude dans le choix de leurs projets de vie.
 - Dans le rapport, nous étudions particulièrement les possibilités d'éliminer les obstacles et de prendre des mesures incitatives en faveur des travailleurs âgés afin de leur permettre de prolonger leur vie active.

Encourager les choix : le vieillissement, l'offre de main-d'œuvre et les travailleurs âgés

Le Projet de recherche sur les politiques a produit un rapport sur le vieillissement de la population et divers aspects futurs de la main-d'œuvre active, l'enjeu étant d'encourager les travailleurs âgés à prolonger leur vie active en retardant le départ à la retraite ou en prenant une retraite progressive. Il est d'accord sur maintes questions abordées dans la récente analyse de l'OCDE à laquelle il a d'ailleurs participé. Toutefois, les auteurs du rapport du PRP utilisent un nouvel outil analytique (*LifePaths*) pour examiner de plus près les facteurs canadiens d'offre de main-d'œuvre. On obtient ainsi une analyse nuancée adaptée au contexte canadien.

La question qui se pose : Y aura-t-il assez de travailleurs pour maintenir la croissance de l'économie?

Dans le présent rapport, on examine l'importance du risque économique pour la société que posent le vieillissement de la population et, en particulier, le départ à la retraite des baby boomers. Nous insistons sur la nécessité de maintenir une économie saine et de continuer de faire preuve de prudence sur le plan budgétaire tout en respectant la possibilité et aussi la nécessité pour les individus d'exercer des choix dans leur intérêt personnel bien compris ainsi que celui de la famille et de la société. Le présent document examine les moyens d'encourager les travailleurs âgés à prolonger leur vie active au profit de leur famille, d'eux-mêmes et de l'économie, et de les outiller en conséquence.

« Habilter » et « encourager » sont des mots clés dans ce rapport, car ils reflètent notre opinion : nous considérons que *le vieillissement de la population est un défi à relever et non une crise*. En outre, notre évaluation de l'avenir du marché du travail nous permet de penser que nous avons effectivement l'occasion, comme société, d'atteindre des objectifs sur les plans économique, social et de la qualité de vie en adoptant une stratégie proactive pour faire changer les attitudes, améliorer les conditions de travail, développer le capital humain et favoriser l'inclusion sociale et économique.

Quels sont les messages qui se dégagent de ce rapport?

- **Le vieillissement de la population représente un sérieux défi à relever pour le Canada.** Finances Canada a clairement illustré ce défi dans une annexe au budget de 2005¹. Vers 2010, la population active du Canada commencera à diminuer, non en taille absolue, mais

¹ Budget 2005 - Plan budgétaire, annexe 3, *Le défi démographique du Canada*.

en tant que pourcentage de la population globale. Cette diminution de la disponibilité relative de main-d'œuvre signifiera qu'en l'absence d'interventions pour la compenser, le taux de croissance de l'économie se trouvera réduit, ce qui aura un impact négatif sur la capacité financière du gouvernement, en particulier compte tenu de l'augmentation des dépenses publiques requises pour les programmes destinés à répondre aux besoins des groupes les plus âgés de la population. Bien que ces pressions puissent, dans une certaine mesure, être compensées par des diminutions possibles des dépenses en faveur d'autres groupes d'âge, un tel rééquilibrage pourrait s'avérer extrêmement difficile à réaliser, en particulier dans une structure gouvernementale fédérale et lorsque les impacts peuvent varier considérablement selon la taille de la région ou de la collectivité.

- **Certaines tendances contribuent cependant à accroître le nombre des heures de travail fournies par la population active.** Il y a notamment une augmentation de l'intensité de participation des femmes à la population active ainsi qu'une augmentation des heures travaillées pendant toute la durée de la vie active, en raison du relèvement du niveau de scolarité des travailleurs. Ces deux tendances réduiront l'impact du nouveau ratio de dépendance, atténuant, dans une certaine mesure, mais n'éliminant pas la réduction prévue de la main-d'œuvre active. Toutefois, même si l'on ne prévoit pas de pénurie généralisée de main-d'œuvre, certains secteurs et emplois, et des périodes de changement rapide, risquent de créer de sérieux problèmes d'adaptation.
- **Il sera important d'adopter une stratégie mettant l'accent sur le maintien de la prudence budgétaire, sur les augmentations de productivité (tous facteurs confondus) et sur la stimulation de l'offre de main-d'œuvre.** Bien que la croissance économique future soit très étroitement liée aux augmentations de productivité, le présent rapport est surtout axé sur l'offre de main-d'œuvre et dans une moindre mesure sur la productivité de cette main-d'œuvre. Il ne traite pas des autres aspects de la productivité.
- **Le vieillissement de la population offrira la possibilité aux travailleurs âgés de continuer à fournir la main-d'œuvre nécessaire à l'économie et de disposer de plus de latitude dans le choix de leurs projets de vie,** en particulier compte tenu de leur longévité accrue et de l'augmentation du nombre d'années de bonne santé relative. Bien que le système actuel penche en faveur du départ précoce à la retraite, en particulier pour ceux qui jouissent de régimes de retraite à prestations déterminées, les incitatifs inclus dans le système de pension public et la fiscalité, ne sont pas particulièrement forts en comparaison de la situation internationale.

Pourquoi s'intéresser d'abord aux travailleurs âgés plutôt qu'à l'augmentation de l'immigration ou à la réduction du chômage parmi les groupes désavantagés ou marginalisés? Les travailleurs âgés sont en poste, et leurs familles sont déjà ici et prises en compte, tandis que l'augmentation du nombre d'immigrants implique la venue d'autres membres de la famille qui sont des enfants ou des personnes âgées, ce qui n'ajoute rien ou très peu, pour modifier la quantité d'offre de travail relativement à la population canadienne totale. En outre, les pays rivaliseront de plus en plus pour attirer les immigrants qualifiés et la délocalisation outre-frontière pourra aussi offrir d'autres options à ces derniers. Les travailleurs âgés sont souvent très productifs (quoique les avis soient partagés quant à la relation entre l'âge et à la productivité), et beaucoup veulent continuer à travailler.

- Nous étudions particulièrement les possibilités **d'éliminer les obstacles et de prendre des mesures incitatives en faveur des travailleurs âgés afin de leur permettre de prolonger leur vie active.** Nous avons dégagé les options politiques que pourraient envisager divers ministères. Notre rapport souligne l'importance d'un changement culturel des attitudes en faveur du vieillissement actif et de l'optimisation des conditions d'emploi pour une main-d'œuvre vieillissante. Il pourrait s'agir d'une approche générale qui prendrait la forme d'un programme de vieillissement actif et comprendrait :
 - une campagne de mobilisation du public afin de combattre les stéréotypes et de promouvoir le vieillissement actif;
 - l'élimination ou l'équilibrage des facteurs dissuasifs pour prolonger la vie active et l'assouplissement des mécanismes de pension et de retraite progressive;
 - des initiatives ou des services destinés à accroître l'employabilité des travailleurs âgés;

Mesure de l'offre de main-d'œuvre relativement à la taille de la population globale

Au moyen de *LifePaths*, nous avons calculé le nombre réel d'heures travaillées par les membres de la population active formelle au cours de leur vie, indépendamment de l'âge, des périodes travaillées ou du parcours professionnel. Nous sommes aussi en mesure de projeter ces comportements et de les rajuster en fonction de tendances comme l'activité croissante des femmes, l'âge à l'arrivée sur le marché du travail et le relèvement des niveaux de scolarité.

La présente figure montre l'offre de main-d'œuvre annuelle en heures, relativement à l'ensemble de la population du pays. Cet indicateur révèle que nous sommes peut-être en période de pointe pour ce qui est de l'offre globale de main-d'œuvre relativement à la population. Un déclin de l'offre de main-d'œuvre relative se manifesterait après 2010. Le creux, vers 2050, correspondrait à peu près à l'offre de main-d'œuvre de la fin des années 1990.

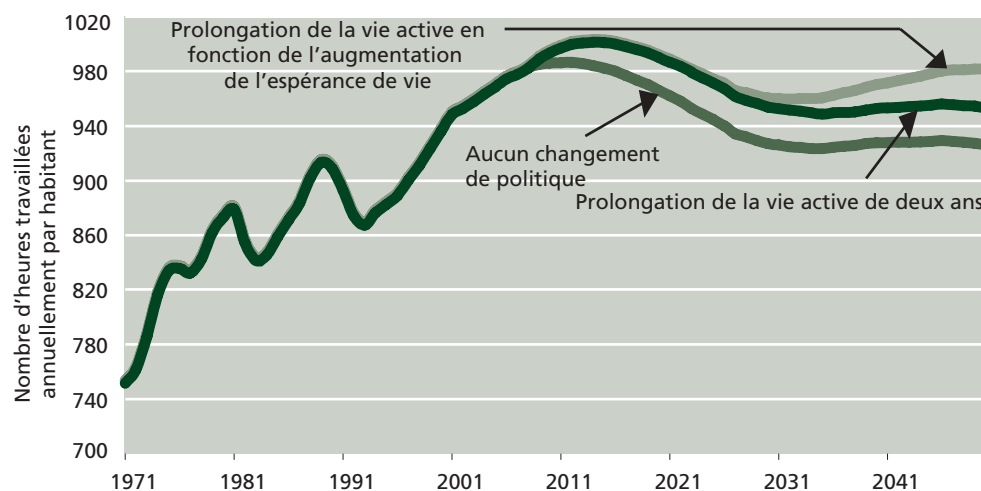
Quoi qu'il en soit, une réduction marquée et à long terme de l'offre de main-d'œuvre relative s'amorcerait vers 2011, et elle aurait des conséquences sur la croissance économique.

Que se passerait-il si les travailleurs âgés reportent leur départ à la retraite de deux années? Cela aurait un effet considérable sur l'offre de main-d'œuvre. De fait, l'offre de travailleurs relativement à la population serait alors égale, en 2050, à ce qu'elle est aujourd'hui.

Comme l'indique la projection, l'effet éventuel sur l'offre de main-d'œuvre d'un report de la retraite est assez marqué, car l'augmentation de l'offre n'est pas contrebalancée par une augmentation quelconque de la population dépendante sur le plan économique.

De plus, si les travailleurs prolongeaient leur vie active de 50 % de l'augmentation de l'espérance de vie anticipée, les inquiétudes à long terme concernant l'offre de main-d'œuvre seraient considérablement réduites.

Incidence de la prolongation de la vie active de deux ans et de 50 % de l'augmentation de l'espérance de vie : offre totale de main-d'œuvre par habitant*, 1971-2050



Source : LifePaths (Statistique Canada), en utilisant les hypothèses élaborées par le groupe de travail interministériel sur le vieillissement de la population et la flexibilité des parcours de vie.
*Nombre total d'heures travaillées par année au Canada, divisé par le nombre d'habitants.

- la collaboration avec d'autres gouvernements et employeurs afin de promouvoir des milieux de travail mieux adaptés à l'âge des employés et des modalités de travail flexibles.

Diverses options ont été cernées et examinées, par exemple :

- **Modifier le Régime de pensions du Canada afin d'équilibrer les rajustements actuariels pour les départs à la préretraite et les incitatifs pour retarder le départ à la retraite;** aussi permettre le cumul continu de crédits et éliminer le critère de cessation d'emploi.
- **Modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour permettre de toucher des prestations de régime de pension agréé tout en continuant d'y contribuer.** Les administrateurs de régimes de pension et les employeurs devront collaborer afin de permettre la retraite progressive.
- **Modifier la Sécurité de la vieillesse – Supplément de revenu garanti pour permettre le report des prestations** avec rajustement actuariel, et pour exempter un niveau précis de gains dans le cas des travailleurs à faible revenu.
- **Éliminer l'âge obligatoire de la retraite** en supprimant les limites d'âge dans les lois sur les droits de la personne, et collaborer pour éliminer cette obligation dans les conventions collectives, sauf quand elle se défend clairement.
- **Adapter les politiques visant le milieu de travail afin de répondre aux besoins d'une main-d'œuvre âgée.**
- **Offrir des services pour aider les travailleurs âgés à s'adapter** à l'évolution du marché du travail, en particulier au travail autonome.

Enfin, le présent document établit un cadre propice à un travail de suivi dans le contexte du vieillissement de la population.

- De récentes inquiétudes exprimées au sujet de la solvabilité des régimes de retraite d'employeur à prestations déterminées, ainsi que la tendance à abandonner ces régimes au profit de régimes à cotisations déterminées, indiquent peut être le report du risque sur les travailleurs et leurs familles. Ce risque devient à son tour un sujet de préoccupation pour le volet public de la sécurité du revenu de retraite, en particulier si les nouvelles mesures adoptées n'assurent pas une sécurité suffisante pendant la retraite. Une étude plus poussée de la question s'impose.
- Bien que l'apport des travailleurs âgés puisse s'avérer important pour l'économie, il est peu probable qu'il comble totalement la demande potentielle du futur marché du travail. Les employeurs seront particulièrement soucieux de recruter des travailleurs offrant des compétences appropriées, et ils se montreront aussi plus sensibles à la nécessité de conserver leur main-d'œuvre. En conséquence, les investissements consentis par les gouvernements, les employeurs et les particuliers dans le développement du capital humain ainsi que dans l'amélioration de la qualité de la productivité du travail et des milieux de travail pourraient être plus rentables qu'au cours des décennies écoulées, alors qu'il y avait un surplus de main-d'œuvre. L'occasion nous est maintenant offerte d'établir un meilleur équilibre travail famille et travail-vie, de favoriser la participation économique des populations désavantagées et de renforcer l'inclusion sociale.

Pour plus de renseignements, contactez Terrance Hunsley au 613 947.3892 ou à <t.hunsley@prs-srp.gc.ca>.